



RIDORET ENERGIE ANGOULEME

(Siret : 90495805500025)

M. RIDORET
11 rue rabion
16000 ANGOULEME

Entreprise titulaire de la qualification

QualiPV 36

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau d'une puissance inférieure à 36 kVA (compétences électrique et accessoirement la compétence d'installation au bâti pour les systèmes non intégrés ou en surimposition uniquement)

Période couverte par le certificat : 21 décembre 2023 au 21 décembre 2024

Police d'assurance responsabilité civile
- générale au 08/11/2022 : H73496K1244000 / 001 589346/6 - SMA BTP (Paris)
- décennale au 08/11/2022 : H73496K1244000 / 001 589346/6 - SMA BTP (Paris)

QualiPV module Bât (probatoire)

Engagée pour la qualité d'installation des générateurs photovoltaïques raccordés au réseau (compétences intégration au bâti et pose en surimposition)

Période couverte par le certificat : 29 décembre 2022 au 29 décembre 2023

Police d'assurance responsabilité civile
- générale au 08/11/2022 : H73496K1244000 / 001 589346/6 - SMA BTP (Paris)
- décennale au 08/11/2022 : H73496K1244000 / 001 589346/6 - SMA BTP (Paris)



Numéro QualiPV : QPV/70199

Forme juridique : SASU
L'entreprise s'engage à renouveler toute assurance obligatoire pendant la durée de son engagement

Fait le 21 décembre 2023

Gaël Parrens,
Président de l'instance de qualification

Grâce au site www.qualit-enr.org, rubrique « Annuaire » contrôlez en continu la qualification de l'entreprise

Association Qualité Energies Renouvelables

Siège social :
24 rue Saint-Lazare • 75009 PARIS
SIRET 489 907 360 00049



QualiPV est un signe de qualité géré par Qualit'EnR.

L'association Qualit'EnR est propriétaire de la marque collective communautaire QUALIPV n° 009007204 déposée dans les classes 9, 35, 37, 38, 41 et 42

Le présent certificat couvre les périodes de validité précisées ci-dessus pour chaque qualification, sous réserve du respect des conditions définies dans le règlement d'usage des qualifications. La qualification est délivrée pour une durée de deux ou quatre ans décomposée en 2 ou 4 certificats de 12 mois délivrés après contrôle du respect des exigences définies dans les règlements d'usage. L'échéance de chaque qualification est : 21 décembre 2027 pour QualiPV 36, 29 décembre 2024 pour QualiPV module Bât (probatoire)